

Message de janvier du Conseil à l'intention des conseillers fraternels

Chers frères,

Bonne année! Les Chevaliers de Colomb ont de très bonnes nouvelles à partager en ce début d'année 2026!

À compter du 1^{er} janvier 2026, une augmentation des participations entre en vigueur pour les polices d'assurance admissibles, pour la deuxième année consécutive. Que signifie un taux de participations plus élevé pour vous?

Les participations sont des montants qui peuvent être payés annuellement à partir des fonds excédentaires des Chevaliers de Colomb. Elles sont payées sur une base équitable par catégorie, comme le détermine le conseil d'administration¹.

Ces participations peuvent être utilisées de différentes façons, notamment pour :

- acheter des bonifications d'assurance libérée, ce qui représente l'option par défaut;
- placer les participations en dépôt et obtenir des intérêts supplémentaires;
- recevoir les participations en espèces;
- réduire la prime facturée²;
- réduire un prêt en cours.

Guidés par la vision de notre fondateur, le bienheureux Michael McGivney, nous nous engageons à soutenir la sécurité financière de nos membres. Au cours des 30 dernières années, les Chevaliers de Colomb ont versé plus de 8 milliards de dollars en participations à ceux que nous servons.

Je serais ravi de m'entretenir avec vous au cours de l'année à venir pour discuter de la façon dont cette augmentation des participations pourrait vous aider à atteindre vos objectifs en matière de sécurité financière. Si vous avez des questions à ce sujet, ou sur les avantages d'une police d'assurance des Chevaliers de Colomb, veuillez communiquer avec moi et nous planifierons une rencontre.

Merci!

¹ Les participations ne sont pas garanties.

² Cette option n'est pas offerte pour toutes les polices; elle n'est pas offerte si la police verse des primes par TEF mensuel.